|  |
| --- |
| **Réalisation du projet (Coefficient 2) – Baccalauréat professionnel**  **Document de cadrage - Contrôle en cours de formation (CCF)**  Élèves et apprentis des établissements publics ou sous contrat avec l’État et des centres de formation d’apprentis habilités à pratiquer le contrôle en cours de formation  *En référence à l’arrêté du 13 juin 2024 modifiant l’arrêté du 20 octobre 2020 définissant les modalités d’évaluation du chef d’œuvre prévue à l’évaluation du bac pro et à la circulaire du 2 juillet 2024 définissant les modalités d’évaluation du projet* |
| Le projet constitue le résultat d’un travail mené dans le cadre d’une modalité pédagogique de formation particulière. Sa réalisation permet une évaluation prise en compte pour l’obtention du diplôme. Le sujet du projet est choisi au regard de l’intégralité du périmètre de la spécialité du baccalauréat professionnel préparé.  L’objet de l’évaluation est la démarche concrète entreprise par le candidat pour mener à bien la réalisation d’un projet qui peut être individuel ou collectif. |
| **Modalités d’évaluation pour les centres de formation habilités au CCF :**   * 1ère partie de la note (50%) : moyenne des notes figurant au livret de formation ou au livret scolaire. (Annexe A) * 2ème partie de la note (50%) : oral de présentation. (Annexe B) |
| **1ère partie : déroulement de l’évaluation de la réalisation du projet** |
| **Période** : durant l’année de première et terminale  **Modalité :** la note retenue pour la réalisation du projet au titre du livret est la moyenne des notes obtenues au cours du parcours de formation en classe de première et de terminale. Elle s'appuie sur une fréquence d'évaluation raisonnable et significative. La traçabilité des notes et/ou des appréciations est prévue dans le bulletin scolaire et dans le livret scolaire ou de formation pour les apprentis. Si la réalisation du projet n'aboutit pas systématiquement à une évaluation chiffrée à chaque fin de trimestre ou de semestre, une appréciation générale sur le bulletin à chaque fin de période est en revanche nécessaire pour signifier de façon régulière les progrès ou les difficultés rencontrées par l'élève ou l'apprenti.  L’évaluation porte sur la démarche entreprise par le candidat et les actions qu’il a mises en œuvre et non sur le livrable :   * la capacité de l'élève ou de l'apprenti à :   + mobiliser ses compétences et connaissances au service de la réalisation du projet,   + mobiliser les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements, etc.),   + organiser et planifier son travail et tenir à jour l'état des avancées et des progrès réalisés,   + s'intégrer dans son environnement et/ou un collectif de travail,   + prendre des responsabilités et des initiatives dans une démarche de projet,   + s'adapter aux situations et proposer des solutions pour remédier aux éventuelles difficultés rencontrées,   + rendre compte de l'état d'avancement du projet,   + analyser, évaluer son travail personnel ; * ses compétences relationnelles ; * sa persévérance et capacité de motivation, voire de rebond, au long du projet ; * sa créativité.   **Commission d’évaluation** : au moins deux enseignants d'enseignement professionnel et/ou d'enseignement général, fixent conjointement la note et la reportent sur le livret.  **Outils d’aide au suivi et à l’évaluation du projet** :  L’outil d’aide au suivi et à l’évaluation (annexe A) propose des échelles descriptives pour chacune des compétences développées (notamment transversales et psychosociales) dans le cadre de la démarche de réalisation du projet, en cohérence avec les capacités et critères précisés dans les textes officiels relatifs au projet en BAC PRO.  Cet outil a pour objectif d’aider les équipes à suivre et positionner l’élève dans l’évolution du niveau de maîtrise des capacités mises en œuvre tout au long de la réalisation du projet, en dehors des compétences disciplinaires qui sont déjà évaluées par ailleurs.  Pour chacun des paliers, les indicateurs peuvent être utilisés de façon totale ou partielle. Ils permettent aux membres de l’équipe et à l’apprenant de communiquer sur les objectifs à atteindre dans le parcours.  Un suivi régulier des indicateurs permet de déterminer de façon éclairée et objectivée les 50 % de la note globale attribuée au projet. |
| **Deuxième partie : déroulement de l’oral de présentation en fin de cursus** |
| **Durée** : durée globale de 15 minutes avec une répartition indicative de 5 minutes de présentation et 10 minutes de questions.  **Support :** le candidat peut prendre appui sur un support de **cinq pages recto maximum** (plan d’intervention, texte, image, photographie, diapositives, schéma, dessin, graphe, équation, données chiffrées ou cartographiques, etc) qu’il apporte et qu’il peut utiliser librement lors de l’oral, mais il ne doit pas être lu. Ce support **ne doit pas nécessiter la mise à disposition d’un quelconque matériel par la commission,** sauf pour satisfaire à des aménagements d'épreuves accordés à des candidats en situation de handicap.  L’objet essentiel de l’évaluation n’est pas le projet en tant que tel, mais la capacité de l’élève à en présenter la démarche qui le sous-tend, ce support n’est pas non plus l’objet de l’évaluation.  La commission ne peut en aucun cas exiger de consulter le support du candidat.  **Modalité :**  Constitué d’une présentation et d’un échange à partir de questions, il comprend les aspects suivants :   * Présentation du candidat : diplôme et spécialité préparée. * Exposé de la démarche de réalisation de son projet et, s’il se rattache à un projet collectif, de sa part individuelle prise dans le projet. * Difficultés et aspects positifs du projet. * Avis du candidat sur la production ainsi réalisée et son appréciation quant aux possibilités d’amélioration ou perspectives de développement à y apporter. * Présentation des dimensions socio-économiques, culturelles, de développement durable et numérique du projet. * Présentation des compétences acquises dans l’élaboration du projet et mobilisables pour son insertion professionnelle ou une poursuite d’études.   **Commission d’évaluation** : composée d’un professeur d’enseignement général et d’un professeur d’enseignement professionnel. Un des évaluateurs est un de ceux qui ont suivi la réalisation du projet. |

**Annexe A -OUTIL D’AIDE AU SUIVI ET À L’ÉVALUATION DU PROJET EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Octobre 2024**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | **Palier 1** | **Palier 2** | **Palier 3** | **Palier 4** |
| **Capacité à mobiliser ses compétences, connaissances et les ressources disponibles (40% de la note)** | | | | | |
| Mobiliser ses compétences et connaissances au service de la réalisation du projet  Mobiliser les ressources internes ou externes nécessaires (partenaires, moyens, équipements, etc.) | | * Verbalise le travail à réaliser * Utilise les ressources associées * Identifie les informations mises à disposition * Mobilise les ressources internes ou externes avec de l’aide | * Présente exactement le travail à réaliser et Identifie les ressources associées * Explique, avec de l’aide, ce qui rend complexe pour lui-même la maîtrise de la réalisation ou de la recherche * Vérifie la disponibilité des informations nécessaires à son activité. * Mobilise les ressources à sa disposition avec une relative autonomie | * Présente de façon structurée et cohérente les étapes de réalisation du travail * Sélectionne des informations en fonction des objectifs et des circonstances de l’activité en autonomie * Adapte les ressources associées. * Intègre le travail dans une perspective plus large | * Construit, imagine des ressources * Anticipe sur les ressources nécessaires et effectue des recherches pour trouver des solutions * Prend en charge un collaborateur et lui explique les situations rencontrées * Organise l’activité pour un collectif |
| **Capacité à s’engager, à organiser son travail et à s’intégrer dans son environnement (30% de la note)** | | | | | |
| **ORGANISER SON ACTIVITE**  Organiser et planifier son travail et tenir à jour l’état des avancées et des progrès réalisés | | * Identifie les éléments nécessaires à la réalisation de son activité * Identifie les tâches à réaliser et les planifie avec de l’aide | * Applique les éléments nécessaires à la réalisation de son activité * Organise des activités récurrentes selon les contraintes avec une relative autonomie | * Adapte les éléments nécessaires à la réalisation de son activité ou à ses aléas * Établit des priorités et pla­nifie en autonomie | * Anticipe et prévoit les activités * S’adapte aux imprévus * Est force de proposition dans un projet collectif |
| **TRAVAILLER EN EQUIPE/COOPERER**  S'intégrer dans son environnement et/ou un collectif de travail  Prendre des responsabilités et des initiatives dans une démarche de projet | | * Identifie les modalités de fonctionnement de l’équipe et adopte une posture pour apprendre | * Situe le rôle des participants et sa position dans le groupe * Adopte une attitude at­tentive pour travailler, peut aider les autres et accepte d’être aidé | * Prend en compte les avis des membres de l’équipe et fait des propositions | * Participe activement au travail collectif et sait s’adapter au changement en variant sa place et son rôle dans le groupe |
| **Capacité à analyser son travail, à s’adapter aux aléas et à rendre compte du travail réalisé (30% de la note)** | | | | | |
| **AGIR FACE AUX IMPREVUS**  S’adapter aux situations et proposer des solutions pour remédier aux éventuelles difficultés rencontrées | | * Identifie et alerte sur la présence d’un problème ou d’un événement imprévu. | * Identifie la procédure et propose une solution aux imprévus. | * Met en œuvre la procédure adaptée aux problèmes courants liés à son activité. | * Évalue la pertinence de l’information et la diffuse de façon appropriée * Résout des problèmes courants dans son activité |
| **Développer des** c**ompétences relationnelles** | **COMMUNIQUER À L’ORAL**  Rendre compte de l'état d'avancement du projet | * Communique très partiellement (réponse brève et incomplète) en situation d’échange et respecte les codes sociaux | * Communique dans des interactions simples et respecte les codes sociaux | * Communique dans des situations variées | * Prend l’initiative de communiquer à bon escient dans des interactions multiples y compris celles à fort enjeu |
| **COMMUNIQUER À L’ECRIT**  Rendre compte de l'état d'avancement du projet | * Identifie les éléments clés d’un écrit informatif très court * Écrit quelques mots relatifs à son contexte | * Extrait les informations pertinentes dans des textes courts de son environnement * Écrit des textes informatifs courts relatifs à son contexte | * Utilise la plupart des écrits nécessaires à son activité * Rédige des documents relatifs à son activité et à son contexte | * Gère et traite des textes complexes et variés * Produit des écrits élaborés |
| **ANALYSER ET EVALUER** son travail personnel | | * Décrit, avec de l’aide, ses actions de réalisation ou de recherche | * Analyse et évalue son travail dans un cadre donné | * Analyse, pose un diagnostic sur les situations rencontrées et évalue son travail seul avec pertinence | * Analyse et évalue son travail en autonomie avec pertinence * Propose des solutions |
| **S’ENGAGER /S’INVESTIR**  Faire preuve de persévérance, de motivation, voire de rebond tout au long du projet | | * A besoin de relance, d’une aide régulière pour mener à bien son projet | * Fait preuve de persévérance et de motivation de façon irrégulière et a besoin d’aide pour faire face aux situations complexes | * Fait preuve de persévérance et de motivation pour la réussite collective du projet | * S’investit pleinement dans le projet et fait preuve de persévérance * Constitue un élément moteur au sein du groupe |
| **Capacité à créer, imaginer** | |  |  |  |  |
| **CREER**  Faire preuve de créativité | | * S’inspire d’exemples pour effectuer des choix dans chacune des phases du projet | * Se montre créatif dans quelques phases du projet | * Fait preuve de créativité dans chacune des phases de son projet | * Partage son esprit créatif singulier au sein du collectif |

**Remarque :** les codes sociaux inhérents au projet sont pris en compte de manière transversale au travers les compétences : s’engager / s’investir, travailler en équipe/coopérer, communiquer à l’oral et à l’écrit.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Annexe B - Réalisation du projet – Baccalauréat professionnel** | | |
| **GRILLE D’ÉVALUATION DE L’ORAL - SESSION 202…** | | |
| **CANDIDAT / CANDIDATE** | | |
| Nom :  Prénom(s) :  Date et lieu de naissance : | | N° d’identification :  Intitulé du diplôme préparé : |
| **COMPOSITION DE LA COMMISSION D’ÉVALUATION** | | |
| **Nom Prénom** | **Discipline enseignée** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Intitulé du projet présenté :  ⬜ Projet collectif ou ⬜ Projet individuel  Date de l’évaluation : | | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOTE SUR 20** | **… / 20** | Justification du degré de maîtrise des compétences  (à renseigner obligatoirement pour toute note inférieure à 10) |

Grille d’aide à l’évaluation permettant de déterminer le profil du candidate/de la candidate, au regard de son degré de maîtrise des capacités développées dans la réalisation du projet.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Capacités** | **Critères d’évaluation** | **NM** | **IM** | **M** | **BM** |
| **Restituer le travail mené dans le cadre de la réalisation du projet**  **50% de la note** | Identification claire, précise et restituée objectivement des points suivants : objectifs du projet, étapes, acteurs, part individuelle investie dans le projet. |  |  |  |  |
| Hiérarchisation correcte des informations délivrées pour introduire le sujet. |  |  |  |  |
| Clarté de la présentation et pertinence des termes utilisés. |  |  |  |  |
| Respect des consignes données sur le contenu exigé de la présentation. |  |  |  |  |
| Autonomie d’expression par rapport au support de présentation orale projet |  |  |  |  |
| **Analyser sa démarche et la situer dans le métier et la filière professionnelle**  **50% de la note** | Mise en avant des aspects positifs rencontrées au long du projet. |  |  |  |  |
| Identification des difficultés rencontrées et de la manière dont elles ont été dépassées ou non. |  |  |  |  |
| Identification des enjeux de transition écologique et/ou numérique, dans le champ de sa spécialité de baccalauréat. |  |  |  |  |
| Mise en perspective de l'expérience tirée du projet dans le cadre plus large du contexte économique et/ou culturel de la filière métier concernée. |  |  |  |  |
| Mise en exergue de la pertinence du projet par rapport à la filière métier du candidat. |  |  |  |  |
| Émission d’un avis ou ressenti personnel sur le projet entreprise. |  |  |  |  |

**NM : Non Maîtrisée/ IM : Insuffisamment Maîtrisée/ M : Maîtrisée / BM : Bien Maîtrisée**